

LOI GRENELLE : ENCORE UN PETIT EFFORT POUR ETRE ECOLO !

L'assemblée nationale a adopté début octobre le premier projet de loi issu du Grenelle de l'Environnement. Voilà l'occasion de mesurer si les beaux discours sont suivis d'actes...

Or le compte n'y est pas. Tout d'abord, deux domaines essentiels de l'écologie sont oubliés. Le nucléaire ? Tabou, hors sujet : la loi n'en dit pas un mot ! Les OGM ? A nouveau autorisés en plein champ par une autre loi, malgré les risques de dissémination.

On est loin de retrouver les 173 engagements des partenaires du Grenelle. Ainsi, on maintient la possibilité de **construire des routes et des autoroutes**, comme d'habitude pour des raisons d'engorgement, de sécurité ou soi-disant d'intérêt local. Sous prétexte de valorisation énergétique des déchets urbains et ménagers, **on relance les incinérateurs** ! On peut pourtant faire des déchets un usage bien plus intelligent que les brûler en émettant de la dioxine !

Bien sûr, et fort heureusement, les députés Verts ont réussi à faire adopter des dispositions plus ambitieuses que celles proposées par le gouvernement : passage de la part des énergies renouvelables de 20 à 23% pour respecter les objectifs proposés par l'Union Européenne, utilisation renforcée de bois certifiés et de bio-matériaux, étiquetage énergétique des appareils de grande consommation, interdiction des phosphates dans les produits lessiviels...

Ce n'est pas terminé. La loi Grenelle sera examinée au Sénat début 2009. On saura alors si le **Grenelle de l'Environnement aboutit à autre chose qu'une ambition sans lendemain.**



Catherine de Luca